

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU Jeudi 13 juin 2024

École primaire Les Roseaux  
Rue de la Mairie, 89100 ROSOY  
03.86.97.95.01  
ce.0890865G@ac-dijon.fr

### Participants

- Mr Roger, enseignant
- Mme Lecourt, enseignante
- Mme Nunes, enseignante
- Mme Veglio, enseignante
- Mme Frigoul, enseignante
- Mme Buchot, enseignante
- Mme Renard, enseignante
- Mme Bertin, enseignante et directrice
- Mme Chevillon, délégué des parents
- Mme Rougeron, délégué aux délégués
- Mme Marchand, délégué des parents
- Mme Jacquemard Gaudissant, délégué des parents
- Mme Boyer Graffin, délégué des parents
- Mr Saulnier, responsable du pôle enfance

### Absents excusés

- Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Tolet, Chargée des Affaires Scolaires
- Mme Chappuit, maire de Rosoy

➤ La séance débute à 17h35. Mme Bertin remercie les membres présents.

### 1. Approbation du dernier procès verbal

Il est validé par les membres à l'unanimité. Aucune demande de consultation du procès-verbal n'a été formulée par les parents d'élèves.

### 2. Rentrée 2024

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre 2024 prochain.

Les élèves de Petite Section bénéficieront d'une rentrée progressive, en deux petits groupes. Ils seront répartis d'un commun accord avec les parents d'élèves sur le lundi matin et le mardi matin. Ces échanges auront lieu lors de la réunion d'accueil que Mme Lecourt mènera la première semaine de juillet.

### Evolution des effectifs

Effectifs 2023/2024 \_\_\_\_\_ TOTAL de **87 élèves**

<b><u>EFFECTIFS 2023 DE MATERNELLE</u></b>				
<b>32 ELEVES</b>				
PS	MS		GS	
5	13		14	
18 ELEVES DE PS/MS			14 ELEVES DE GS	
HORS INCLUSION				
<b><u>EFFECTIFS 2023 D'ELEMENTAIRE</u></b>				
<b>55 ELEVES</b>				
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
11	9	8	14	13
20 ELEVES DE CP/CE1		16 ELEVES DE CE2/CM1		19 ELEVES DE CM1/CM2

9 départs sont prévus parmi nos élèves.

9 élèves de PS entrent à l'école maternelle.

4 élèves emménagent sur la commune et arrivent à l'école.

Nous accueillerons donc **79 élèves** à la rentrée prochaine à l'heure actuelle, ainsi que les 7 élèves de l'UEMA. Ces derniers seront finalement inscrits à l'école de Rosoy. Une enveloppe financière a été allouée au périscolaire.

<u>A la Rentrée 2024 en MATERNELLE</u>				
25 élèves				
PS	MS		GS	
9	4		12	
13 élèves de PS/MS			12 élèves de GS	
hors inclusion				
<u>A la Rentrée 2024 en ELEMENTAIRE</u>				
54 élèves				
CP	CE1	CE2	CM1	CM2
12	13	6	8	15
16 élèves de CP/CE1		15 élèves de CE1/CE2		23 élèves de CM1/CM2

Dès la rentrée 2024, un protocole de lutte contre l'absentéisme scolaire sera mis en œuvre. Mme Bertin effectue une brève présentation de ce dernier. L'équipe pédagogique s'en saisira dès septembre.

### Evaluations de rentrée

Elles devraient être généralisées dès septembre 2024 **dans tous les niveaux de classe en élémentaire** et au collège.

### 3. Vers le collège

Le collège des Champs Plaisants, par l'intermédiaire de Mr Payot a proposé une visite aux CM2. Les élèves ont pu assister à un cours le jeudi 6 juin dernier. Les élèves ont utilisé le réseau Intercom pour plus de concret. Un temps d'échange avec les élèves de 6<sup>ème</sup> s'en est suivi. Les élèves de CM1 sont restés avec Mme Frigoul. Merci à elle.

Le résultat des affectations sera communiqué demain. Une demande de dérogation avait été formulée et a d'ores et déjà été acceptée pour le collège Montpezat.

Les inscriptions auront lieu :  
- Mercredi 19 juin 2024 de 9h00-13h00 ;  
- Jeudi 20 juin 2024 de 14h00 à 18h00.

La concertation Ecole/ Collège sera le jeudi 27 juin en fin de journée. Elle a pour objet la transmission pédagogique et la constitution des futures classes de 6<sup>ème</sup>. Dans le cas où des élèves souhaitent intégrer la même classe, les deux familles doivent formuler une demande. Sinon, Mr Payot veille à ce qu'il y ait deux élèves provenant de notre école par classe en général. Aucune association avec un élève ne faisant pas partie de l'école sera appuyée.

### 4. LSUN

Ils seront consultables le mardi 2 juillet. Il est conseillé aux familles d'en garder trace, soit en téléchargeant le livret complet, soit en l'imprimant.

Attention à l'ASNS, aucun exemplaire n'est conservé à l'école. Elle peut être demandés plus tard dans la scolarité.

### 5. Bilan de l'année scolaire 2023/ 2024

Les enseignants de la maternelle font un retour positif de leur sortie de fin d'année, ayant eu lieu ce jour. Ils se sont rendus au Moulin de Vanneau. Ils trouvent judicieux d'abrèger le long temps d'attente entre les deux

ateliers des élèves de GS.

Le spectacle par la compagnie Les Trois Chardons est reconduit pour novembre 2024, en lien avec le projet d'Éducation au Développement Durable.

La sortie au théâtre municipal de Sens a été très appréciée par les classes de Mme Veglio et Mme Frigoul, qui y font régulièrement référence lors d'exercice de prosodie.

Mme Marchand fait part au conseil des actions du Centre culturel du Grand Béon, à raison de 5€ par enfant. Elle se propose de parler de nos 54 élèves d'élémentaire directement auprès du directeur du théâtre de Sens afin de d'avoir un créneau de spectacle cette année encore.

L'éducation à la Sexualité en CM1-CM2 dispensée par Mme Cordier, infirmière de secteur, s'achèvera mardi prochain. Cela permet de répondre au questionnement des élèves de CM2 dans un autre contexte, avec une professionnelle.

Les interventions de l'association Mauve et Joueur en la personne de Valérie rencontre toujours autant de succès auprès des élèves comme des enseignantes.

La remise de diplômes concluant la participation à la sensibilisation aux Secours est reportée au lundi 24 juin prochain, après la récréation de l'après-midi, du fait des élections législatives.

Du côté des élèves CM, le contrat est également rempli. L'année scolaire a été riche et a abouti notamment avec un joli voyage scolaire alliant littérature, histoire et sciences. Mme Bertin fait état d'un centre d'accueil qui aurait besoin d'un rafraîchissement du côté des sanitaires, une météo mitigée mais très astucieusement gérée par nos très agréables et bienveillants intervenants, une « boum » digne de ce nom le dernier soir, un service de restauration plus qu'apprécié et des accompagnateurs idéaux. Bref, le bilan est très positif.

La fête de l'école permettra de mettre en avant tout le travail engagé en EPS. Les deux représentations avec Mr Bénard, du Conservatoire du Grand Senonais étaient ambitieuses et riches. Sans oublier, le savoir rouler à vélo et nos deux représentantes qui ont obtenu un résultat plus qu'honorable.

Le club de volley n'est finalement pas intervenu auprès des CM1/CM2, faute d'animateur sportif. L'action ne sera pas reconduite.

## **6. La coopérative scolaire**

Mme Frigoul a une nouvelle fois réalisé un bilan très précis. Le constat est le même : le voyage scolaire accapare l'ensemble des efforts et bénéfiques fournis sur deux ans. La rigueur concernant les dépenses de l'année scolaire suffit à peine à garantir les frais des événements habituels.

Mme Jacquemard fait remarquer que des chocolats auraient été achetés par d'autres membres de la famille si cela avait été possible. Mme Frigoul assure qu'un événement par période constitue déjà un rythme soutenu. Il faudrait envisager un autre fournisseur mais sans compromettre la qualité du produit.

Le but n'est pas de demander davantage aux familles de l'école. Les familles finiront par « s'essouffler ».

La question de faire des appels au don aux familles est soulevé par Mme Jacquemard, la coopérative scolaire n'ayant pas le statut associatif.

Concernant le voyage Mme Bertin rappelle que le car financé en totalité par la mairie de Rosoy a roulé à moitié vide. Il faudrait absolument le mutualiser avec une autre école ou élargir le voyage aux élèves de CE2 par exemple. Une seconde enseignante pour participer à ce projet serait idéale. Le voyage serait effectué tous les trois ans par conséquent.

Mme Frigoul a proposé de partir à l'automne, les tarifs seraient plus intéressants. Cela permettrait de fédérer le groupe classe et de travailler toute l'année suivante sur ce qui a été vécu.

Mme Marchand suggère la sollicitation de mécènes en fonction du thème du voyage (Kiwanis, Rotary club). La coopérative scolaire propose cette année encore l'achat des fournitures de rentrée par le biais de la coopérative scolaire. Elle propose l'ensemble des fournitures scolaires nécessaires à la classe pour un total de 39,35€. Il restera un cartable et une ou deux trousse à acheter. Les commandes seront préparées par les enseignantes et déposées sur les tables pour la rentrée. Les familles devront passer commande avant le vendredi 21 juin et joindre obligatoirement le paiement.

<b>Bilan Coopérative scolaire 2023/2024</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
		<b>Situation COOP au 01/09/2023</b>	<b>4190</b>
Régie d'avance	600	Marché de Noël	884
Charges de fonctionnement	252	Photos de classe	650
Voyage scolaire	3358	Vente de fromage	465
Théâtre CP/CE1/CE2	152	Vente de chocolat	87,5
Musée 2022/2023	23	Kermesse	800
Spectacle 3 chardons Noël participation famille (62€)	290		
Concours Kangourou	171		
Régie d'avance	150		
Gobelet	250		
Sortie maternelle fin d'année	277		
Sortie Sens CE2/CE1/CP	50		
Cinéma Ecole primaire (participation famille 100)	150		
<b>TOTAL</b>	<b>5723</b>		<b>2886,5</b>
		<b>Situation prévisionnelle au 5/07/2024</b>	<b>1353,5</b>

## **7. Questions diverses**

Mme Lecourt souhaite faire un point sur l'organisation de la kermesse. Un mail a été envoyé en début de semaine, afin de solliciter la participation des parents d'élèves notamment pour tenir un stand de jeux et confectionner un met salé ou sucré pour la buvette. Peu de candidatures à ce jour.

Les enseignantes ont accepté d'ouvrir la vente de gâteaux dès le goûter à 16h45. Dans le cas d'un nombre insuffisant de parents, les jeux ne seront pas proposés.

Cette année, plusieurs nouveautés à l'initiative d'une famille et de nos enseignants nouvellement arrivés sur l'école :

- Des tickets seront utilisés pour payer ;
- Des hot dogs et des chips seront proposés à la restauration ;
- Un toboggan gonflable est proposé par une famille de l'école. Ce stand sera payant.

Madame Bertin remercie les participants et lève la séance à 19h00.